

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N° II-CL31

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 33**ÉTAT B****Mission « Administration générale et territoriale de l'État »**

Modifier ainsi les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Administration territoriale de l'État	0	0
Vie politique, culturelle et associative	0	800 000
Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur	0	0
TOTAUX	0	800 000
SOLDE	-800 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Supprimer 800 000 euros à l'action 04 "cultes" du programme 232 "Vie politique, culturelle et associative".

L'objectif est ici de supprimer les 800 000 euros prévus pour financer les diplômes d'universités, et de recherches en islamologie et en sciences humaines et sociales sur l'islam de France.